

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Présentation des Etats financiers

Je vous précise tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

La société au titre de l'assistance administrative aux sociétés du groupe 5àsec a généré en 2025 un chiffre d'affaires de 5.701.749 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 6.624.234 €, elle réalise un résultat d'exploitation de – 514.210 €.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 2.178.259 €.
- Les salaires et traitements, s'élèvent à 2.316.807 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 992.668 €.

Nos charges d'exploitation ont augmenté par rapport à l'exercice précédent notamment les charges liées au personnel, l'an dernier nous avons procédé à des recrutements pour accompagner le développement du groupe.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1.981.590 €. Il est constitué des intérêts que nous servent nos filiales sur les sommes que nous avons mis à leur disposition et des intérêts que nous-mêmes nous versons.

Nous finançons les sociétés du groupe au moyen des fonds que nous apporte notre actionnaire et des émissions d'emprunts obligataires.

Au cours de l'exercice 2024 notre capital a été augmenté comme suit :

. le 7 mai 2024 de 104.708 € par apport en numéraire, et création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence les ADP 7.

. le 21 décembre 2024 de cinq cent trois mille deux cent seize (503.216) euros, par incorporation de pareil montant prélevé sur le compte « réserves statutaires ou contractuelles », par l'émission de 503.216 actions de préférence de catégorie 1 d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

Aux termes des décisions des associés du 12 décembre 2024 , il a été décidé de convertir, selon le ratio d'une action ordinaire pour une ADP 1, trois cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quatre (326.884) actions ordinaires en trois cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quatre (326.884) ADP 1 d'un (1) euro de valeur nominale chacune, ce sont les actions qui étaient auto-détenues par la société.

DS
OB

A l'issue de cette augmentation notre capital est de 52.880.882 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

Les ADP 1 créées par conversion et émises ont été attribuées aux salariés bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites.

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de - 1.905.986 €, comprenant essentiellement des produits exceptionnels d'ajustement des exercices antérieurs pour 478.818 € ainsi que des charges exceptionnelles liées aux opérations de croissance externes, des charges sociales d'émission d'actions gratuites et la moins-value constatée sur les titres que nous auto détenions et qui ont été attribués aux salariés.

En décembre 2024 l'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société et a adopté KlinCare Group au lieu et place de KlinCare Group.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Le capital social a été augmenté à effet du 7 mai 2025 de cent trente-cinq cinq mille cent quarante-huit (135.148) euros par incorporation de pareil montant prélevé sur le compte « réserves statutaires ou contractuelles » et création de 135.148 actions de préférence de catégorie 1 d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

A l'issue de cette augmentation le capital social s'élève à la somme de 53.016.030 €.

Les ADP 1 ainsi émises ont été attribuées aux salariés bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

Nous devrions contracter un emprunt auprès d'un établissement de crédit, à l'effet de financer la croissance du groupe, un dossier est en cours de montage à cet effet, si le prêt nous est accordé nous aurons donc recours à un financement externe pour le groupe.

Notre sous filiale la société 5àsec RIF, devraient acquérir sis nouveaux fonds en 2025.

AUTRES INFORMATIONS

1 Rapport complémentaire

Hormis l'augmentation de capital d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires, aucune augmentation de capital n'a été réalisé en 2024 sur délégation au Président.

Il ne vous sera pas présenté de rapport du Président application des articles L.225-138 et R 225-116 du code de commerce suivant l'avis rendu par le Comité Juridique de l'Association nationale des sociétés par actions (ANSA) du 5 juin 2024 N° 24-036, qui estime que les dispositions susvisées ne sont pas applicables aux actions gratuites, qui sont soumises à un régime complémentaire.

Il vous sera soumis le rapport du Président établi en application de l'article L 225-197-4 sur les attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et des sociétés liées.

2 Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 158.364 € diminué du report à nouveau débiteur de - 1.061.900 €, soit la somme de -903.537 € en report à nouveau.

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

3 Réintégrations fiscales

Notre société a réintégré la somme de 8.341 € dans son résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

DS
OB

En raison du déficit fiscal existant cela n'entraîne aucune charge d'impôt supplémentaire.

4 **Détention de capital par les salariés**

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés, et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2024 est de 2,32%, dont 1,56% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.
Le pourcentage de détention du capital par des salariés du groupe au 31 décembre 2024 est de 0,15%, dont 0,10% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

L'assemblée du 21 décembre 2023 a autorisé le Président de la société à mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales.
Le Président a été autorisé à émettre en une ou plusieurs fois les ADP1, et à procéder à leur attribution. Le Président a par décisions du 21 décembre 2023 arrêté le plan d'attribution des ADP 1 et a décidé l'attribution d'une partie des ADP1 au profit de bénéficiaires dénommés, et par décision du 7 mai 2024 a décidé une nouvelle attribution ADP1 au profit de bénéficiaires dénommés.
Le rapport prévu par l'article L 225-197-4 du code de commerce vous sera soumis.

5 **Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de KlinCare Group**

le récapitulatif des échéances est ci-joint.

6 **Activité de recherche et développement**

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2024.

7 **Participations :**

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2024.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
5a sec Business	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

DS
OB

2

COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2024, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 90 789 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5àFil au Portugal par exemple), il enregistre une croissance par rapport à 2022.
- Des coûts d'exploitation de 88 582 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de 43 364 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à 2 207 K€, devenu positif et meilleur qu'en 2023, l'EBITDA s'élève à 17 513 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à – 1 868 K€.
- Le résultat financier est de – 1 298 K€.
- Le résultat avant impôts est ainsi de + 909 K€
- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à +775 K€, après une charge d'impôts courants et différés de - 134 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, KlinCare Group détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par type d'activités

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
France	52 116	42 880	37 373
Suisse	19 291	19 162	20 873
Espagne	6 084	5 553	5 090
Luxembourg	7 750	7 314	6 160
Portugal	5 548	4 742	4 049
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de 36 256 K€ au 31 décembre 2024. A la clôture de l'exercice précédente, la situation nette s'élevait à 34 453 K€
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 8 332 K€.
- Pour un total bilan de 113 110 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam,
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de commercialisation auprès des professionnels de prestations de traitement des textiles – activité BtoB
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

DS

OB

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2024 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	-	- 96 022
5asec RIF	France	EUR	37 056 101	- 312 482
5asec France	France	EUR	1 337 547	- 281 148
5asec Business	France	EUR	13 722 457	- 2 565 093
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	18 665 821	- 2 454 207
DCI	Suisse	CHF	624 717	910 933
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	7 588 804	458 562
Monplaisir	Luxembourg	EUR	160 908	76 780
5asec Latam	France	EUR	0	- 17 247
5asec Espagne	Espagne	EUR	6 084 138	- 6 538
5asec Portugal	Portugal	EUR	5 548 147	167 368

Toutes les sociétés d'exploitation continuent de souffrir du coût des produits, et des salariés.

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent et événements survenus

Aucun mouvement n'est survenu.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

Le Président
M. Olivier BOCCARA

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	14					90	0					0
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	142k€ TTC	19k€ TTC	2k€ TTC	0k€ TTC	51k€ TTC	72k€ TTC	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	5.8% TTC	0.7% TTC	0% TTC	0% TTC	2% TTC	2.9% TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							0	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures	N/A						N/A					

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES DU 11 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze juillet à 9 heures, les associés se réunis en assemblée Générale, au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier BOCCARA, Président en exercice.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les neuf associés présents ou représentés, possèdent 52.849.195 actions, sur les 53.016.030 actions ordinaires et de préférence composant le capital social, représentant 52.849.195 voix sur les 53.016.030 voix ayant droit de vote qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

M. le Président constate que :

- . le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- . Monsieur Jean LEBIT co-commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence signée des associés
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- Le rapport du Président établi en application de l'article L225-197-4 du code de commerce
- Le rapport de gestion sur les comptes et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions
- Le bilan, le compte de résultat et leurs annexes
- Les comptes consolidés

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition dans les délais statutaires. L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président établi en application des dispositions de l'article L.225-197-4 du code de commerce, sur l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux,
- Rapport du Président sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et les comptes consolidés, approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus au Président,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, approbation dudit rapport et des mentions qui y sont portées,
- Approbation desdits rapports, des comptes de la société et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

DS
AB

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne acte au Président de lui avoir soumis son rapport établi en application de l'article L 225-197-4 du code de commerce sur l'attribution d'actions gratuites a droit de préférence de catégorie 1 - AGADP1 aux mandataires sociaux et salariés de la société et de ses filiales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de la société et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI d'un montant de 8.341 €, n'ayant entraîné aucune charge d'impôt, la société étant fiscalement déficitaire.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les mentions qui y sont portées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 158.364 € diminué du report à nouveau débiteur de -1.061.900 €, soit la somme de - 903.357 € en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

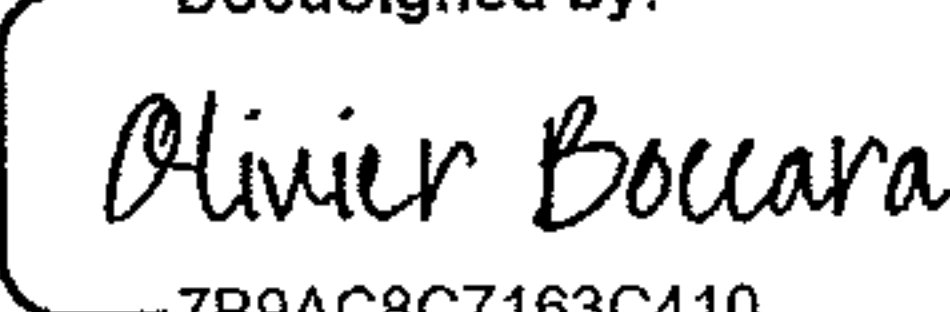
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet de procéder aux formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT

M. Olivier BOCCARA

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

COMPTES CONSOLIDES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	5	31 776	31 519	17 498
Immobilisations incorporelles	5	20 255	19 600	19 504
Immobilisations corporelles	6	35 133	37 506	38 708
Titres mis en équivalence		(0)	-	-
Autres actifs non courants	7	3 096	3 087	3 050
Impôts différés	21	1 519	1 365	1 456
Total actifs non courants		91 778	93 077	80 217
Actifs courants				
Stocks	8	1 891	2 079	2 299
Créances Clients	9	6 227	6 954	2 555
Autres actifs courants	9	1 875	2 322	1 553
Actifs financiers courants	10	-	-	-
Créances d'impôts courants	9	3 006	4 025	2 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	8 332	4 128	7 162
Total actifs courants		21 332	19 507	16 464
TOTAL ACTIFS		113 110	112 584	96 682
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres				
Capital	11	52 881	52 273	24 141
Prime liée au capital		10	-	0
Réserves consolidées		(17 410)	(11 484)	(3 844)
Résultat		775	(6 336)	(6 253)
Capitaux propres - part du groupe		36 256	34 453	14 045
Intérêts minoritaires		0	0	0
Total capitaux propres		36 256	34 453	14 045
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	23 627	25 091	36 168
Avantages au personnel - part non courante	13	3 362	2 707	2 783
Provisions - part non courante	13	7 497	7 285	7 566
Impôts différés passifs	21	2 789	2 780	2 466
Autres passifs non courants		224	799	562
Total passifs non courants		37 499	38 662	49 545
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	13 246	13 249	10 427
Provisions - part courante	13	(10)	3	215
Dettes fournisseurs	14	9 890	11 083	9 475
Dettes d'impôts courants	14	5 273	4 123	3 535
Autres passifs courants	14	10 956	11 011	9 439
Total passifs courants		39 355	39 469	33 092
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		113 110	112 584	96 682

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

2. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	22	90 789	79 651	73 544
Achats consommés		(8 694)	(5 254)	(5 090)
Autres achats et charges externes	15	(20 275)	(20 435)	(18 853)
Charges de personnel	16	(43 364)	(41 720)	(41 894)
Impôts et taxes		(517)	(441)	(372)
Autres produits de l'activité courante	17	1 317	2 080	5 348
Autres charges de l'activité courante	17	(1 742)	(736)	(2 023)
EBITDA		17 513	13 146	10 659
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 438)	(12 895)	(13 758)
Résultat opérationnel courant		4 075	251	(3 099)
Autres produits et charges opérationnels	18	(1 868)	(3 424)	(805)
Résultat opérationnel		2 207	(3 173)	(3 904)
Coût de l'endettement financier net	19	(1 297)	(2 158)	(2 374)
Autres produits et charges financiers	20	(1)	(300)	287
Résultat avant impôt		909	(5 631)	(5 991)
Impôts courant et différés	21	(134)	(705)	(262)
Résultat net		775	(6 336)	(6 253)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		775	(6 336)	(6 253)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2024

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 568)	(2 276)	14 045	0	14 045
Résultat net de la période		(6 336)	-	-	(6 336)	-	(6 336)
Affectation du résultat	-	6 253	-	(6 253)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(1 174)	-	(1 174)	-	(1 174)
Augmentation de capital	28 132	-	-	-	28 132	-	28 132
Reclassement	-	-	-	(12)	(12)	-	(12)
OCI (*)	-	-	-	(246)	(246)	-	(246)
Autres variations	-	-	-	44	44	-	44
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 741)	(8 743)	34 453	0	34 453
Résultat net de la période		775	-	-	775	-	775
Affectation du résultat	-	6 336	-	(6 336)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	339	(0)	339	-	339
Augmentation de capital	105	-	-	-	105	-	105
OCI (*)	-	-	-	(472)	(472)	-	(472)
Plan d'actions gratuites	503	-	-	484	987	-	987
Autres variations	-	-	-	69	69	-	69
31/12/2024	52 881	775	(2 402)	(14 998)	36 256	0	36 256

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2024

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	775	(6 336)	(6 253)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	213	231	190
Elimination des amortissements et provisions	12 686	10 994	12 131
Elimination des plus ou moins values de cession	2 853	(81)	1 103
Elimination de la charge ou produits d'impôts	134	705	262
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 297	2 158	2 374
Variation du besoin en fonds de roulement	841	(2 216)	(2 166)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	18 799	5 455	7 641
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 803)	(18 055)	(2 219)
Variation des prêts et avances consentis	(35)	(49)	(487)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	11	2 704	210
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 827)	(15 400)	(2 496)
Augmentations (réductions) de capital	115	28 133	1 780
Emissions d'emprunts	241	619	3 984
Remboursements d'emprunts	(11 161)	(18 807)	(11 396)
Intérêts financiers nets versés	(907)	(3 122)	(2 137)
Autres flux liés aux opérations de financement	(37)	-	5
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(11 749)	6 823	(7 764)
Incidence de la variation des taux de change	(19)	88	123
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 204	(3 034)	(2 496)
Trésorerie d'ouverture	4 128	7 162	9 658
Trésorerie de clôture	8 332	4 128	7 162
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 204	(3 034)	(2 496)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société KlinCare Group (« la société »), anciennement Financière Hygie, a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.
Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de KlinCare Group et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique. L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Activité

Pour mémoire, une nouvelle filiale Française a été créée en mai 2023 la société 5àsec Business, société dont le groupe détient 100 %, en vue de l'acquisition du fonds de commerce B2B, de la société ENDERED. L'achat a été réalisée à effet au 1er septembre 2023. Cette acquisition a permis au groupe de développer l'activité B2B dans le domaine de l'entretien du textile et de développer l'activité des autres filiales qui sont sous-traitantes de l'exécution des prestations de services en matière B2B. Au total, l'activité B2B en France a connu une progression significative au cours de l'exercice 2024

Par ailleurs, les activités BtoB du Groupe en France ont été transférés à la société 5àsec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5àsec France et 5àsec RIF, à effet au 1^{er} avril et 1^{er} mai 2024.

Compte tenu de ces différentes opérations, les comparatifs à l'exercice 2023 ne sont ainsi pas à périmètre comparable dans la mesure où 2024 prend en compte 12 mois d'activité de 5àsec Business contre seulement 4 mois en 2023.

▪ Financement :

Pour mémoire, la société avait procédé au cours de l'exercice 2023 à la conversion en actions de l'intégralité des 11 952 881 obligations convertibles à l'ouverture ainsi qu'à l'émission de 4.800.000 obligations convertibles en actions au prix de 4.800.000 €. Les obligations émises avaient toutes été intégralement souscrites et libérées. A l'issue de ces opérations, la société n'avait plus, à la clôture 2023, qu'un emprunt obligataire de 4.800.000 € au lieu de 11.952.881 à la clôture précédente, ce qui a entraîné une forte diminution de ses charges financières sur 2024.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Pour rappel, le 28 avril 2020, les sociétés françaises avaient été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

A la clôture au 31/12/2024, le total des dividendes pour les créanciers ayant choisi l'option longue, soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan restant à payer sur 6 ans s'élève à 3 071 k€.

b. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2024 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 :

Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives.

Amendements IFRS 16 – Contrats de location : passif locatif découlant d'une cession-bail.

Amendements IAS 7 – État des flux de trésorerie et IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir – Accords de financement de fournisseurs.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2024.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture</i> 2024.12	<i>Taux moyen</i> 2024.12	<i>Taux de clôture</i> 2023.12	<i>Taux moyen</i> 2023.12
Franc suisse	0,9412	0,9339	0,9260	0,9717
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	8,5%	11,4%	11,3%	8,5%	10,9%	11,4%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.
Montants en milliers d'euros

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	136,415	129,290	122,859	117,024	111,707	106,842	102,373
-0,05%	136,996	129,806	123,320	117,438	112,080	107,179	102,679
0,00%	137,583	130,328	123,785	117,855	112,456	107,519	102,987
+0,05%	138,177	130,855	124,255	118,276	112,835	107,862	103,299
+0,10%	138,777	131,387	124,729	118,701	113,217	108,207	103,612

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	18,560	11,435	5,004	(0,831)	(6,148)	(11,013)	(15,482)
-0,05%	19,141	11,951	5,465	(0,417)	(5,775)	(10,676)	(15,176)
0,00%	19,728	12,473	5,930	-	(5,399)	(10,336)	(14,867)
+0,05%	20,322	13,000	6,400	0,421	(5,020)	(9,993)	(14,556)
+0,10%	20,922	13,532	6,874	0,846	(4,638)	(9,648)	(14,243)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	31 097	1 656	1 265	38 885
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 707)	-	(1 660)	-	-	(7 367)
Valeurs nettes au 31/12/2023	(877)	37	29 438	1 656	1 265	31 519
Restructuration	-	-	-	-	161	161
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2024	4 830	37	31 097	1 656	1 426	39 046
Ecart de conversion	97	-	-	-	-	97
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(5 611)	0	(1 660)	0	0	(7 270)
Valeurs nettes au 31/12/2024	(781)	37	29 438	1 656	1 426	31 776

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

Tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Les montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location. La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

• Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

• Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2023	Variation de l'exercice	31/12/2024	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	674	129	803	291	513
Total actifs non courants	674	129	803	291	513
Réserves consolidées	(3 104)	(727)	(2 693)	(652)	(2 040)
Résultat	1 139	159	159	(210)	369
Capitaux propres - part du groupe	(1 965)	(568)	(2 534)	(863)	(1 671)
Avantages au personnel - part non courante	2 634	728	3 362	1 179	2 183
Impôts différés passif	6	(31)	(25)	(25)	-
Total passifs non courants	674	129	803	291	513

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :
Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.
L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.0% des salaires (vs 2.1 % en 2023) et un taux d'actualisation de 3.4 % (vs 3,2 % en 2023).
La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2018-2020 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.
La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2024	31.12.2023
Taux d'actualisation	0,97%	1,52%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP15 Alt
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020G

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.
Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.
Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.
Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs.

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » exige qu'une entité comptabilise les transactions dont le paiement est fondé sur des actions (comme des actions attribuées, des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions) dans ses états financiers, y compris les transactions avec des employés ou d'autres parties à régler en trésorerie, en d'autres actifs ou en instruments de capitaux propres de l'entité. Elle contient des exigences spécifiques sur les transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et en instruments de capitaux propres, ainsi que celles où le fournisseur ou le client a le choix entre de la trésorerie ou des instruments de capitaux propres.

Le 21 décembre 2023, le Groupe 5àSec a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales. Ce mécanisme de rémunération complémentaire qui vise à motiver et à fidéliser certains salariés entraîne la comptabilisation d'une charge de 996 milliers d'euros dans les comptes consolidés.

u. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

(en milliers d'euros)	CHF	Total
Actif circulant	4 239	4 239
Passif circulant	8 149	8 149

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt 31/12/2024	% Contrôle 31/12/2024	Méthode (1) 31/12/2024	% Intérêt 31/12/2023	% Contrôle 31/12/2023	Méthode (1) 31/12/2023
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) Intégration globale

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	11 883	30 381	857	1 122	969	45 362
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(151)	(9 793)	(13 964)	0	(1 432)	(424)	(25 763)
Valeurs nettes au 31/12/2023	0	2 091	16 416	857	(310)	545	19 600
Acquisitions	-	1 071	-	-	1	-	1 072
Cessions	-	(81)	-	-	-	-	(81)
Ecart de conversion	-	(146)	(12)	-	-	(7)	(165)
Reclassement	-	432	-	-	(150)	(332)	(50)
Valeurs brutes au 31/12/2024	151	13 159	30 369	857	973	630	46 139
Amortissements nets	-	(606)	-	-	(24)	-	(631)
Reclassement	-	(8)	-	-	150	-	142
Ecart de conversion	-	136	225	(0)	-	7	368
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(151)	(10 271)	(13 739)	(0)	(1 306)	(417)	(25 883)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 889	16 630	857	(333)	213	20 255

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres Immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 204	41 734	21 188	12 156	4 497	220	72 053	153 051
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(452)	(38 585)	(19 730)	(10 125)	(3 807)	-	(42 846)	(115 544)
Valeurs nettes au 31/12/2023	752	3 148	1 458	2 031	690	220	29 207	37 506
Acquisitions	26	393	678	262	100	111	-	1 570
Cessions	-	(237)	(1 367)	(15)	(1 271)	-	(617)	(3 507)
Reclassement	-	-	-	(759)	-	(100)	(1 312)	(2 170)
Ecart de conversion	-	(368)	(237)	-	(25)	(2)	(323)	(954)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	10 730	10 730
Valeurs brutes au 31/12/2024	1 231	41 522	20 252	11 644	3 301	229	80 530	158 719
Amortissements nets	(10)	(519)	(1 356)	(504)	(241)	-	(9 939)	(12 569)
Reprise sur cession	-	0	1 592	15	1 284	-	291	3 183
Reclassement	-	-	-	619	8	-	-	626
Ecart de conversion	-	347	216	-	24	-	224	811
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(462)	(38 757)	(19 279)	(9 994)	(2 732)	0	(52 363)	(123 586)
Valeurs nettes à la clôture	769	2 765	983	1 650	569	229	28 168	35 133

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	197	(2)	195	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 214	(314)	2 901	2 892
Total des autres actifs financiers non courants	3 412	(316)	3 096	3 087

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 703	263	48	111	2 126
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(44)	-	(4)	-	(47)
Valeurs nettes au 31/12/2023	1 660	263	45	111	2 079
Variation nette de la période	(228)	74	9	(12)	(157)
Autres Variations	(16)	(3)	9	(1)	(11)
Valeurs brutes au 31/12/2024	1 459	335	67	98	1 958
Dotations	(54)	-	-	-	(54)
Reprise	34	-	-	-	34
Autres Variations	9	-	(9)	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(54)	0	(13)	0	(67)
Valeurs nettes à la clôture	1 405	335	54	98	1 891

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients - brut	7 320	7 641
Factures à établir	1 130	789
Dépréciations sur créances clients	(2 224)	(1 476)
Créances clients nettes	6 227	6 954

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Autres créances d'exploitation	511	316
Créances sociales	(556)	151
Autres créances diverses	1 171	1 091
Charges constatées d'avance	749	764
Créances fiscales	3 006	4 025
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 881	6 347

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	8 332	4 128
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 332	4 128

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2024, le capital social de la société KlinCareGroup est composé de 52 272 960 actions à 1€ soit un montant de 52 272 958 €.

Au cours de l'exercice 2024, la société a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 21 décembre 2024 : Augmentation de capital de 503 216 €

- Le 7 mai 2024 : Augmentation de capital de 104 708 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 52 880 882 actions à 1€ soit un montant de 52 880 882 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2024
Emprunts obligataires - non courant	3 200	-	-	(1 600)	1 600
Emprunts obligataires - courant	1 600	-	-	1 600	3 200
ICNE - OCA - non courant	132	395	-	-	526
Dettes obligataires convertibles	4 932	395	0	0	5 326

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 226	115	(333)	(47)	-	40	-	1 001
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	1 078	111	(347)	(342)	-	-	(0)	500
Dettes locative IFRS16 - non courant	19 449	-	2	(7 934)	265	8 264	(53)	19 993
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	7	-	(0)	-	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	555	-	(178)	47	-	-	-	425
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	768	15	(17)	160	-	-	-	926
Dettes locative IFRS 16 - courant	10 186	-	(10 288)	6 622	28	2 098	(49)	8 597
Intérêts courus sur emprunts - courant	16	-	(5)	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	-	-	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	42	-	(37)	-	-	-	(0)	5
Dettes auprès des établissements de crédits	33 409	241	(11 202)	(1 493)	292	10 402	(102)	31 548

Au 31 décembre 2024, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	Sans et plus	Total
Emprunts obligataires	3 200	1 600	-	4 800
ICNE - Emprunts obligataires	-	526	-	526
Dettes obligataires convertibles	3 200	2 126	0	5 326

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de Sans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	563	260	101	77	1 001
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	321	153	23	3	500
Dettes locative IFRS16 - non courant	-	7 250	5 446	3 024	4 273	19 993
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	7	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	425	-	-	-	-	425
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	926	-	-	-	-	926
Dettes locative IFRS 16 - courant	8 597	-	-	-	-	8 597
Intérêts courus sur emprunts - courant	9	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	5	-	-	-	-	5
Total	10 044	8 141	5 859	3 148	4 354	31 548

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2024
Provisions pour litiges - non courant	183	200	-	-	383
Autres provisions pour risques - non courant	149	-	(149)	-	-
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 707	300	(212)	567	3 362

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2024
Provisions pour litiges - courant	3	-	-	(0)	3
Autres provisions pour risques - courant	-	-	(13)	0	(13)
Total provisions courantes	3	0	(13)	0	(10)

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note 3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales - non courant	-	501	300
Produits constatés d'avance - non courant	103	135	135
Dettes sociales - non courant	120	164	126
Total Autres passifs non courants	224	799	562

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	9 890	11 083	9 475
dont Factures non parvenues	4 214	4 460	4 188
Clients - Avances et acomptes reçus	172	51	47
Dettes sociales - courant	6 250	6 207	6 137
Credit Cash	874	767	715
Autres dettes - courant	899	1 407	675
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 182	2 158	1 765
Clients - Avoirs et RRR	578	420	11
Comptes courants groupe passifs - courant	0	0	89
Dettes d'impôts courants	5 273	4 123	3 535
Total Autres passifs courants	16 229	15 134	12 974

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Consommables	(3 614)	(3 270)	(3 946)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 949)	(7 021)	(4 865)
Locations et charges locatives	(1 615)	(1 798)	(2 115)
Personnel intérimaire	(275)	(80)	(193)
Dépenses de Marketing	(744)	(848)	(655)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 917)	(1 226)	(1 683)
Autres charges externes	(7 161)	(6 192)	(5 395)
Total autres achats et charges externes	(20 275)	(20 435)	(18 853)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2024, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	(31 847)	(32 250)	(33 118)
Charges sociales	(8 771)	(7 602)	(7 251)
Bonus	(2 424)	(2 319)	(1 880)
Participation des salariés	(116)	-	-
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(205)	451	354
Total	(43 364)	(41 720)	(41 894)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2024 est de 1 023 contre 1 013 en 2023.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/22
Autre produits d'exploitation courante	(150)	1 000	1 736
Production immobilisée	500	533	349
Subventions d'exploitation	1	-	-
Autres produits	474	153	1 913
Transferts de charges d'exploitation	23	16	11
Rep./dép. des créances (actif circulant)	468	377	1 341
Total autres produits courants	1 317	2 080	5 348
Autres charges	(160)	(23)	(97)
Pertes sur créances irrécouvrables	(50)	(238)	(59)
Litiges magasins	(421)	(284)	(331)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 111)	(191)	(1 536)
Total autres charges courantes	(1 742)	(736)	(2 023)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Cessions de titres consolidés		387	387
Cessions d'immobilisations incorporelles	(60)	(142)	169
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(315)	(230)	(1 028)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	85	-	-
Autres produits opérationnels	530	166	1 128
Autres charges opérationnelles	(1 716)	(3 880)	(1 756)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(31)	(7)	63
Dotations nettes except. pour risques et charges	(361)	281	232
Total	(1 868)	(3 424)	(805)

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur emprunt			
Intérêts - IFRS16	(101)	(68)	(64)
Intérêts OC	(752)	(716)	(771)
Intérêts payés sur C/C	(395)	(1 314)	(1 474)
Autres intérêts	(0)	(2)	0
Coût de l'endettement financier brut	(1 297)	(2 158)	(2 374)

Le coût de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	2	0	0
Gains de change	856	2 187	573
Autres produits financiers	26	3	6
Rep./ provisions financières	73	10	-
Rep./dép. des actifs financiers	1 481	-	96
Total autres produits financiers	2 438	2 200	675
Pertes de change	(564)	(2 178)	(145)
Autres charges financières	(180)	(90)	(53)
Charge d'actualisation	(213)	(231)	(190)
VNC des titres cédés	(1 481)	-	-
Total autres charges financières	(2 439)	(2 500)	(388)
Total	(1)	(300)	287

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	(204)	(282)	(190)
Impôts différés	70	(423)	(72)
Total	(134)	(705)	(262)

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Différences temporaires	27	348	8
Déficits fiscaux reportables	-	-	-
Impôts différés sur retraitements	(97)	102	70
Dépréciation IDA	-	(27)	(6)
Impôt différé net	(69)	424	73

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 69 153 k€ à la clôture de l'exercice.

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé	775	(6 335)
Impôts comptabilisés (A)	(134)	(705)
Résultat consolidé avant impôt	909	(5 630)
Taux d'impôt constaté	14,78%	-12,52%
Taux d'impôt de droit commun	25,00%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	(227)	1 454

Ecart (B)-(A) à expliquer	93	(2 159)
Impact des différences permanentes	(610)	270
Retraitements conso sans ID	390	69
Impôts différés de l'exercice non reconnus	739	408
Utilisation déficits reportables non reconnus	(671)	1 341
Dépréciation IDA	0	42
Autres (dont écart de taux)	59	28
Total	(93)	2 159

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 365	1 456	2 153
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 780	2 466	2 480
Impôts différés nets à l'ouverture	(1 415)	(1 010)	(327)
Charge / Produits de l'exercice	70	(423)	(72)
Autres variations	75	18	(611)
Impôts différés nets à la clôture	(1 270)	(1 415)	(1 010)
Dont Impôts différés actifs	1 519	1 365	1 456
Dont Impôts différés passifs	2 789	2 780	2 466

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
France	52 116	42 880	37 373
Suisse	19 291	19 162	20 873
Espagne	6 084	5 553	5 090
Luxembourg	7 750	7 314	6 160
Portugal	5 548	4 742	4 049
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
B2C Revenues	67 609	67 052	62 866
B2B revenues	18 940	8 693	6 593
B2B2C revenues	377	223	322
Franchise	2 266	2 048	2 164
Logistique	1 596	1 635	1 599
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société KlinCare Group et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans la société par ses salariés et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2024 est de 2,32%, dont 1,56% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

Le pourcentage de détention du capital par des salariés du groupe au 31 décembre 2024 est de 0,15%, dont 0,10% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

Note 24. Engagements hors bilan

- Engagements reçus

Aucun engagement hors bilan reçu significatif n'est à signaler

- Engagements donnés

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription, à échéance au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 301 k€.

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier,

75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Jean LEBIT
18 rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier,

75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société KLINCARE GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société KLINCARE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note "i.Test de valeur des actifs" de la "Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation" de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités de mise en œuvre et les conclusions des tests de valeur des UGT, établies sur la base des pays.

Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie mise en œuvre, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, à procéder aux contrôles arithmétiques nécessaires et à vérifier que la note de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du président sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

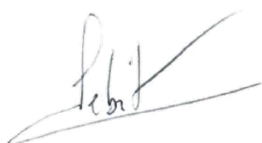
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Sarcelles et Paris-La-Défense, le 23 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

COMPTES CONSOLIDES

KLINCARE GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2024



INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	8
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	18
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	18
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	19
Note 7.	Autres actifs non courants -----	19
Note 8.	Stocks et en-cours -----	19
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants-----	20
Note 10.	Trésorerie-----	20
Note 11.	Capital social-----	20
Note 12.	Passifs financiers-----	21
Note 13.	Provisions-----	22
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs -----	22
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	23
Note 16.	Charges de personnel -----	23
Note 17.	Produits et charges courants -----	23
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	24
Note 19.	Coût de l'endettement -----	24
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	24
Note 21.	Impôts-----	25
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	26
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	26
Note 24.	Engagements hors bilan-----	27
Note 25.	Honoraires CAC -----	27

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Actifs non courants				
Ecart d'acquisition	5	31 776	31 519	17 498
Immobilisations incorporelles	5	20 255	19 600	19 504
Immobilisations corporelles	6	35 133	37 506	38 708
Titres mis en équivalence		(0)	-	-
Autres actifs non courants	7	3 096	3 087	3 050
Impôts différés	21	1 519	1 365	1 456
Total actifs non courants		91 778	93 077	80 217
Actifs courants				
Stocks	8	1 891	2 079	2 299
Créances Clients	9	6 227	6 954	2 555
Autres actifs courants	9	1 875	2 322	1 553
Actifs financiers courants	10	-	-	-
Créances d'impôts courants	9	3 006	4 025	2 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	8 332	4 128	7 162
Total actifs courants		21 332	19 507	16 464
TOTAL ACTIFS		113 110	112 584	96 682
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres				
Capital	11	52 881	52 273	24 141
Prime liée au capital		10	-	0
Réserves consolidées		(17 410)	(11 484)	(3 844)
Résultat		775	(6 336)	(6 253)
Capitaux propres - part du groupe		36 256	34 453	14 045
Intérêts minoritaires		0	0	0
Total capitaux propres		36 256	34 453	14 045
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	23 627	25 091	36 168
Avantages au personnel - part non courante	13	3 362	2 707	2 783
Provisions - part non courante	13	7 497	7 285	7 566
Impôts différés passifs	21	2 789	2 780	2 466
Autres passifs non courants		224	799	562
Total passifs non courants		37 499	38 662	49 545
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	13 246	13 249	10 427
Provisions - part courante	13	(10)	3	215
Dettes fournisseurs	14	9 890	11 083	9 475
Dettes d'impôts courants	14	5 273	4 123	3 535
Autres passifs courants	14	10 956	11 011	9 439
Total passifs courants		39 355	39 469	33 092
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		113 110	112 584	96 682

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

2.COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	22	90 789	79 651	73 544
Achats consommés		(8 694)	(5 254)	(5 090)
Autres achats et charges externes	15	(20 275)	(20 435)	(18 853)
Charges de personnel	16	(43 364)	(41 720)	(41 894)
Impôts et taxes		(517)	(441)	(372)
Autres produits de l'activité courante	17	1 317	2 080	5 348
Autres charges de l'activité courante	17	(1 742)	(736)	(2 023)
EBITDA		17 513	13 146	10 659
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 438)	(12 895)	(13 758)
Résultat opérationnel courant		4 075	251	(3 099)
Autres produits et charges opérationnels	18	(1 868)	(3 424)	(805)
Résultat opérationnel		2 207	(3 173)	(3 904)
Coût de l'endettement financier net	19	(1 297)	(2 158)	(2 374)
Autres produits et charges financiers	20	(1)	(300)	287
Résultat avant impôt		909	(5 631)	(5 991)
Impôts courant et différés	21	(134)	(705)	(262)
Résultat net		775	(6 336)	(6 253)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		775	(6 336)	(6 253)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 568)	(2 276)	14 045	0	14 045
Résultat net de la période		(6 336)	-	-	(6 336)	-	(6 336)
Affectation du résultat	-	6 253	-	(6 253)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(1 174)	-	(1 174)	-	(1 174)
Augmentation de capital	28 132	-	-	-	28 132	-	28 132
Reclassement	-	-	-	(12)	(12)	-	(12)
OCI (*)	-	-	-	(246)	(246)	-	(246)
Autres variations	-	-	-	44	44	-	44
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 741)	(8 743)	34 453	0	34 453
Résultat net de la période		775	-	-	775	-	775
Affectation du résultat	-	6 336	-	(6 336)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	339	(0)	339	-	339
Augmentation de capital	105	-	-	-	105	-	105
OCI (*)	-	-	-	(472)	(472)	-	(472)
Plan d'actions gratuites	503	-	-	484	987	-	987
Autres variations	-	-	-	69	69	-	69
31/12/2024	52 881	775	(2 402)	(14 998)	36 256	0	36 256

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	775	(6 336)	(6 253)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	213	231	190
Elimination des amortissements et provisions	12 686	10 994	12 131
Elimination des plus ou moins values de cession	2 853	(81)	1 103
Elimination de la charge ou produits d'impôts	134	705	262
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 297	2 158	2 374
Variation du besoin en fonds de roulement	841	(2 216)	(2 166)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	18 799	5 455	7 641
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 803)	(18 055)	(2 219)
Variation des prêts et avances consentis	(35)	(49)	(487)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	11	2 704	210
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 827)	(15 400)	(2 496)
Augmentations (réductions) de capital	115	28 133	1 780
Emissions d'emprunts	241	619	3 984
Remboursements d'emprunts	(11 161)	(18 807)	(11 396)
Intérêts financiers nets versés	(907)	(3 122)	(2 137)
Autres flux liés aux opérations de financement	(37)	-	5
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(11 749)	6 823	(7 764)
Incidence de la variation des taux de change	(19)	88	123
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 204	(3 034)	(2 496)
Trésorerie d'ouverture	4 128	7 162	9 658
Trésorerie de clôture	8 332	4 128	7 162
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 204	(3 034)	(2 496)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société KlinCare Group (« la société »), anciennement Financière Hygie, a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de KlinCare Group et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique. L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Activité

Pour mémoire, une nouvelle filiale Française a été créée en mai 2023 la société 5àsec Business, société dont le groupe détient 100 %, en vue de l'acquisition du fonds de commerce B2B, de la société ENDERED. L'achat a été réalisée à effet au 1er septembre 2023. Cette acquisition a permis au groupe de développer l'activité B2B dans le domaine de l'entretien du textile et de développer l'activité des autres filiales qui sont sous-traitantes de l'exécution des prestations de services en matière B2B. Au total, l'activité B2B en France a connu une progression significative au cours de l'exercice 2024

Par ailleurs, les activités BtoB du Groupe en France ont été transférés à la société 5àsec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5àsec France et 5àsec RIF, à effet au 1^{er} avril et 1^{er} mai 2024.

Compte tenu de ces différentes opérations, les comparatifs à l'exercice 2023 ne sont ainsi pas à périmètre comparable dans la mesure où 2024 prend en compte 12 mois d'activité de 5àsec Business contre seulement 4 mois en 2023.

▪ Financement :

Pour mémoire, la société avait procédé au cours de l'exercice 2023 à la conversion en actions de l'intégralité des 11 952 881 obligations convertibles à l'ouverture ainsi qu'à l'émission de 4.800.000 obligations convertibles en actions au prix de 4.800.000 €. Les obligations émises avaient toutes été intégralement souscrites et libérées. A l'issue de ces opérations, la société n'avait plus, à la clôture 2023, qu'un emprunt obligataire de 4.800.000 € au lieu de 11.952.881 à la clôture précédente, ce qui a entraîné une forte diminution de ses charges financières sur 2024.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Pour rappel, le 28 avril 2020, les sociétés françaises avaient été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

A la clôture au 31/12/2024, le total des dividendes pour les créanciers ayant choisi l'option longue, soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan restant à payer sur 6 ans s'élève à 3 071 k€.

b. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2024 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 :

Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives.

Amendements IFRS 16 – Contrats de location : passif locatif découlant d'une cession-bail.

Amendements IAS 7 – État des flux de trésorerie et IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir – Accords de financement de fournisseurs.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2024.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture</i> <i>2024.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2024.12</i>	<i>Taux de clôture</i> <i>2023.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2023.12</i>
Franc suisse	0,9412	0,9339	0,9260	0,9717
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	8,5%	11,4%	11,3%	8,5%	10,9%	11,4%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	136,415	129,290	122,859	117,024	111,707	106,842	102,373
-0,05%	136,996	129,806	123,320	117,438	112,080	107,179	102,679
0,00%	137,583	130,328	123,785	117,855	112,456	107,519	102,987
+0,05%	138,177	130,855	124,255	118,276	112,835	107,862	103,299
+0,10%	138,777	131,387	124,729	118,701	113,217	108,207	103,612

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	18,560	11,435	5,004	(0,831)	(6,148)	(11,013)	(15,482)
-0,05%	19,141	11,951	5,465	(0,417)	(5,775)	(10,676)	(15,176)
0,00%	19,728	12,473	5,930	-	(5,399)	(10,336)	(14,867)
+0,05%	20,322	13,000	6,400	0,421	(5,020)	(9,993)	(14,556)
+0,10%	20,922	13,532	6,874	0,846	(4,638)	(9,648)	(14,243)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	31 097	1 656	1 265	38 885
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 707)	-	(1 660)	-	-	(7 367)
Valeurs nettes au 31/12/2023	(877)	37	29 438	1 656	1 265	31 519
Restructuration	-	-	-	-	161	161
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2024	4 830	37	31 097	1 656	1 426	39 046
Ecart de conversion	97	-	-	-	-	97
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(5 611)	0	(1 660)	0	0	(7 270)
Valeurs nettes au 31/12/2024	(781)	37	29 438	1 656	1 426	31 776

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

Tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Le montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location. La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, auquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

I. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2023	Variation de l'exercice	31/12/2024	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	674	129	803	291	513
Total actifs non courants	674	129	803	291	513
Réserves consolidées	(3 104)	(727)	(2 693)	(652)	(2 040)
Résultat	1 139	159	159	(210)	369
Capitaux propres - part du groupe	(1 965)	(568)	(2 534)	(863)	(1 671)
Avantages au personnel - part non courante	2 634	728	3 362	1 179	2 183
Impôts différés passif	6	(31)	(25)	(25)	-
Total passifs non courants	674	129	803	291	513

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.0% des salaires (vs 2.1 % en 2023) et un taux d'actualisation de 3.4 % (vs 3,2 % en 2023).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2018-2020 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2024	31.12.2023
Taux d'actualisation	0,97%	1,52%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP15 Alt
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020G

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » exige qu'une entité comptabilise les transactions dont le paiement est fondé sur des actions (comme des actions attribuées, des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions) dans ses états financiers, y compris les transactions avec des employés ou d'autres parties à régler en trésorerie, en d'autres actifs ou en instruments de capitaux propres de l'entité. Elle contient des exigences spécifiques sur les transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et en instruments de capitaux propres, ainsi que celles où le fournisseur ou le client a le choix entre de la trésorerie ou des instruments de capitaux propres.

Le 21 décembre 2023, le Groupe 5àSec a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales. Ce mécanisme de rémunération complémentaire qui vise à motiver et à fidéliser certains salariés entraîne la comptabilisation d'une charge de 996 milliers d'euros dans les comptes consolidés.

u. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

(en milliers d'euros)	CHF	Total
Actif circulant	4 239	4 239
Passif circulant	8 149	8 149

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt 31/12/2024	% Contrôle 31/12/2024	Méthode (1) 31/12/2024	% Intérêt 31/12/2023	% Contrôle 31/12/2023	Méthode (1) 31/12/2023
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) Intégration globale

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	11 883	30 381	857	1 122	969	45 362
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(151)	(9 793)	(13 964)	0	(1 432)	(424)	(25 763)
Valeurs nettes au 31/12/2023	0	2 091	16 416	857	(310)	545	19 600
Acquisitions	-	1 071	-	-	1	-	1 072
Cessions	-	(81)	-	-	-	-	(81)
Ecart de conversion	-	(146)	(12)	-	-	(7)	(165)
Reclassement	-	432	-	-	(150)	(332)	(50)
Valeurs brutes au 31/12/2024	151	13 159	30 369	857	973	630	46 139
Amortissements nets	-	(606)	-	-	(24)	-	(631)
Reclassement	-	(8)	-	-	150	-	142
Ecart de conversion	-	136	225	(0)	-	7	368
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(151)	(10 271)	(13 739)	(0)	(1 306)	(417)	(25 883)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 889	16 630	857	(333)	213	20 255

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 204	41 734	21 188	12 156	4 497	220	72 053	153 051
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(452)	(38 585)	(19 730)	(10 125)	(3 807)	-	(42 846)	(115 544)
Valeurs nettes au 31/12/2023	752	3 148	1 458	2 031	690	220	29 207	37 506
Acquisitions	26	393	678	262	100	111	-	1 570
Cessions	-	(237)	(1 367)	(15)	(1 271)	-	(617)	(3 507)
Reclassement	-	-	-	(759)	-	(100)	(1 312)	(2 170)
Ecart de conversion	-	(368)	(237)	-	(25)	(2)	(323)	(954)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	10 730	10 730
Valeurs brutes au 31/12/2024	1 231	41 522	20 262	11 644	3 301	229	80 530	158 719
Amortissements nets	(10)	(519)	(1 356)	(504)	(241)	-	(9 939)	(12 569)
Reprise sur cession	-	0	1 592	15	1 284	-	291	3 183
Reclassement	-	-	-	619	8	-	-	626
Ecart de conversion	-	347	216	-	24	-	224	811
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(462)	(38 757)	(19 279)	(9 994)	(2 732)	0	(52 363)	(123 586)
Valeurs nettes à la clôture	769	2 765	983	1 650	569	229	28 168	35 133

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	197	(2)	195	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 214	(314)	2 901	2 892
Total des autres actifs financiers non courants	3 412	(316)	3 096	3 087

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2024 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 703	263	48	111	2 126
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(44)	-	(4)	-	(47)
Valeurs nettes au 31/12/2023	1 660	263	45	111	2 079
Variation nette de la période	(228)	74	9	(12)	(157)
Autres Variations	(16)	(3)	9	(1)	(11)
Valeurs brutes au 31/12/2024	1 459	335	67	98	1 958
Dotation	(54)	-	-	-	(54)
Reprise	34	-	-	-	34
Autres Variations	9	-	(9)	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2024	(54)	0	(13)	0	(67)
Valeurs nettes à la clôture	1 405	335	54	98	1 891

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients - brut	7 320	7 641
Factures à établir	1 130	789
Dépréciations sur créances clients	(2 224)	(1 476)
Créances clients nettes	6 227	6 954

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Autres créances d'exploitation	511	316
Créances sociales	(556)	151
Autres créances diverses	1 171	1 091
Charges constatées d'avance	749	764
Créances fiscales	3 006	4 025
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 881	6 347

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	8 332	4 128
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 332	4 128

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2024, le capital social de la société KlinCareGroup est composé de 52 272 960 actions à 1€ soit un montant de 52 272 958 €.

Au cours de l'exercice 2024, la société a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 21 décembre 2024 : Augmentation de capital de 503 216 €
- Le 7 mai 2024 : Augmentation de capital de 104 708 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 52 880 882 actions à 1€ soit un montant de 52 880 882 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2024
Emprunts obligataires - non courant	3 200	-	-	(1 600)	1 600
Emprunts obligataires - courant	1 600	-	-	1 600	3 200
ICNE - OCA - non courant	132	395	-	-	526
Dettes obligataires convertibles	4 932	395	0	0	5 326

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 226	115	(333)	(47)	-	40	-	1 001
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	1 078	111	(347)	(342)	-	-	(0)	500
Dette locative IFRS16 - non courant	19 449	-	2	(7 934)	265	8 264	(53)	19 993
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	7	-	(0)	-	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	555	-	(178)	47	-	-	-	425
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	768	15	(17)	160	-	-	-	926
Dette locative IFRS 16 - courant	10 186	-	(10 288)	6 622	28	2 098	(49)	8 597
Intérêts courus sur emprunts - courant	16	-	(5)	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	-	(0)	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	42	-	(37)	-	-	-	-	5
Dettes auprès des établissements de crédits	33 409	241	(11 202)	(1 493)	292	10 402	(102)	31 548

Au 31 décembre 2024, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	5ans et plus	Total
Emprunts obligataires	3 200	1 600		4 800
ICNE - Emprunts obligataires		526		526
Dettes obligataires convertibles	3 200	2 126	0	5 326

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	563	260	101	77	1 002
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	321	153	23	3	500
Dette locative IFRS16 - non courant	-	7 250	5 446	3 024	4 273	19 993
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	7	-	-	-	7
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	425	-	-	-	-	425
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	926	-	-	-	-	926
Dette locative IFRS 16 - courant	8 597	-	-	-	-	8 597
Intérêts courus sur emprunts - courant	9	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	-	-	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	5	-	-	-	-	5
Total	10 044	8 141	5 859	3 148	4 354	31 548

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

	31/12/2023	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2024
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - non courant	183	200	-	-	383
Autres provisions pour risques - non courant	149	-	(149)	-	-
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 707	300	(212)	567	3 362

	31/12/2023	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2024
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - courant	3	-	-	(0)	3
Autres provisions pour risques - courant	-	-	(13)	0	(13)
Total provisions courantes	3	0	(13)	0	(10)

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales - non courant	-	501	300
Produits constatés d'avance - non courant	103	135	135
Dettes sociales - non courant	120	164	126
Total Autres passifs non courants	224	799	562

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	9 890	11 083	9 475
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>4 214</i>	<i>4 460</i>	<i>4 188</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	172	51	47
Dettes sociales - courant	6 250	6 207	6 137
Credit Cash	874	767	715
Autres dettes - courant	899	1 407	675
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 182	2 158	1 765
Clients - Avoirs et RRR	578	420	11
Comptes courants groupe passifs - courant	0	0	89
Dettes d'impôts courants	5 273	4 123	3 535
Total Autres passifs courants	16 229	15 134	12 974

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Consommables	(3 614)	(3 270)	(3 946)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 949)	(7 021)	(4 865)
Locations et charges locatives	(1 615)	(1 798)	(2 115)
Personnel intérimaire	(275)	(80)	(193)
Dépenses de Marketing	(744)	(848)	(655)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 917)	(1 226)	(1 683)
Autres charges externes	(7 161)	(6 192)	(5 395)
Total autres achats et charges externes	(20 275)	(20 435)	(18 853)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2024, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	(31 847)	(32 250)	(33 118)
Charges sociales	(8 771)	(7 602)	(7 251)
Bonus	(2 424)	(2 319)	(1 880)
Participation des salariés	(116)	-	-
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(205)	451	354
Total	(43 364)	(41 720)	(41 894)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2024 est de 1 023 contre 1 013 en 2023.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/22
Autre produits d'exploitation courante	(150)	1 000	1 736
Production immobilisée	500	533	349
Subventions d'exploitation	1	-	-
Autres produits	474	153	1 913
Transferts de charges d'exploitation	23	16	11
Rep./dép. des créances (actif circulant)	468	377	1 341
Total autres produits courants	1 317	2 080	5 348
Autres charges	(160)	(23)	(97)
Pertes sur créances irrécouvrables	(50)	(238)	(59)
Litiges magasins	(421)	(284)	(331)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 111)	(191)	(1 536)
Total autres charges courantes	(1 742)	(736)	(2 023)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Cessions de titres consolidés	-	387	387
Cessions d'immobilisations incorporelles	(60)	(142)	169
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(315)	(230)	(1 028)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	85	-	-
Autres produits opérationnels	530	166	1 128
Autres charges opérationnelles	(1 716)	(3 880)	(1 756)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(31)	(7)	63
Dotations nettes except. pour risques et charges	(361)	281	232
Total	(1 868)	(3 424)	(805)

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur emprunt	(101)	(68)	(64)
Intérêts - IFRS16	(752)	(716)	(771)
Intérêts OC	(395)	(1 314)	(1 474)
Intérêts payés sur C/C	(0)	(2)	0
Autres intérêts	(49)	(58)	(65)
Coût de l'endettement financier brut	(1 297)	(2 158)	(2 374)

Le cout de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	2	0	0
Gains de change	856	2 187	573
Autres produits financiers	26	3	6
Rep./ provisions financières	73	10	-
Rep./dép. des actifs financiers	1 481	-	96
Total autres produits financiers	2 438	2 200	675
Pertes de change	(564)	(2 178)	(145)
Autres charges financières	(180)	(90)	(53)
Charge d'actualisation	(213)	(231)	(190)
VNC des titres cédés	(1 481)	-	-
Total autres charges financières	(2 439)	(2 500)	(388)
Total	(1)	(300)	287

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	(204)	(282)	(190)
Impôts différés	70	(423)	(72)
Total	(134)	(705)	(262)

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Différences temporaires	27	348	8
Déficits fiscaux reportables	-	-	-
Impôts différés sur retraitements	(97)	102	70
Dépréciation IDA	-	(27)	(6)
Impôt différé net	(69)	424	73

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 69 153 k€ à la clôture de l'exercice.

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé	775	(6 335)
Impôts comptabilisés (A)	(134)	(705)
Résultat consolidé avant impôt	909	(5 630)
Taux d'impôt constaté	14,78%	-12,52%
Taux d'impôt de droit commun	25,00%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	(227)	1 454
Ecart (B)-(A) à expliquer	93	(2 159)
Impact des différences permanentes	(610)	270
Retraitements conso sans ID	390	69
Impôts différés de l'exercice non reconnus	739	408
Utilisation déficits reportables non reconnus	(671)	1 341
Dépréciation IDA	0	42
Autres (dont écart de taux)	59	28
Total	(93)	2 159

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 365	1 456	2 153
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 780	2 466	2 480
Impôts différés nets à l'ouverture	(1 415)	(1 010)	(327)
Charge / Produits de l'exercice	70	(423)	(72)
Autres variations	75	18	(611)
Impôts différés nets à la clôture	(1 270)	(1 415)	(1 010)
Dont Impôts différés actifs	1 519	1 365	1 456
Dont Impôts différés passifs	2 789	2 780	2 466

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
France	52 116	42 880	37 373
Suisse	19 291	19 162	20 873
Espagne	6 084	5 553	5 090
Luxembourg	7 750	7 314	6 160
Portugal	5 548	4 742	4 049
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
B2C Revenues	67 609	67 052	62 866
B2B revenues	18 940	8 693	6 593
B2B2C revenues	377	223	322
Franchise	2 266	2 048	2 164
Logistique	1 596	1 635	1 599
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société KlinCare Group et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans la société par ses salariés et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2024 est de 2,32%, dont 1,56% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

Le pourcentage de détention du capital par des salariés du groupe au 31 décembre 2024 est de 0,15%, dont 0,10% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2024

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

Note 24. Engagements hors bilan

- Engagements reçus

Aucun engagement hors bilan reçu significatif n'est à signaler

- Engagements donnés

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription, à échéance au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 301 k€.